



Le 9 avril 2018

POLE CADRE DE VIE
ET AMENAGEMENT
SERVICE ENVIRONNEMENT/GESTION
DES RISQUES/HYGIENE
Affaire suivie par Monsieur CLISSON

LUTTE CONTRE LES TERMITES

Tél : 02.47.39.71.23

Objet : Subventions sur le traitement curatif.

Taux de la subvention allouée par la ville de JOUE-LES-TOURS	15 %
--	-------------

Ces aides seront attribuées uniquement aux particuliers ayant sollicités des entreprises agréées.

Le dossier de demandes de subventions devra comporter :

- La déclaration d'infestation par les termites (modèle CERFA N° 12010*01),
- La facture établie par une entreprise agréée,
- Un RIB ou RIP.

Ce dossier est à retourner à l'adresse suivante :

Mairie de JOUÉ-LÈS-TOURS
Service Environnement-Gestion des Risques-Hygiène
Parvis Raymond LORY
CS 50108
37301 JOUE-LES-TOURS CEDEX